

## PERMIS D'URBANISME : ECOLE WINDEKIND

### NOTE EXPLICATIVE\_DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME



Vue aérienne du site avec mise en évidence de la parcelle concernée

Le projet concerne la construction de nouveaux bâtiments pour une école maternelle et primaire néerlandophone ; l'école Windekind, rue Jean-Baptiste Decock, 54 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean. La nouvelle construction est destinée à remplacer les bâtiments existants inéptes et les conteneurs provisoires qui sont utilisés actuellement.

La future école est prévue pour accueillir jusqu'à 440 élèves (contre 200 actuellement) : deux fois un cycle complet (un cycle complet est composé d'une année d'accueil, 3 années de maternelle et 6 années de primaire).

Le terrain concerné a une superficie d'environ 3700 m<sup>2</sup>.

### Conception urbanistique

#### Un tissu urbain disparate – un quartier en devenir

Le site du projet se trouve dans un quartier à la morphologie urbaine et hétéroclite au niveau de la rue Jean-Baptiste Decock, et en particulier au niveau de l'îlot du projet.

Le bâti en face du projet est un îlot classique en ordre fermé avec un gabarit assez homogène et dense tandis que le contexte avoisinant directement le site est constitué par un urbanisme ouvert relativement peu organisé bordé directement par la présence de barres de logements assez élevées et de parcelles industrielles.

#### Une implantation optimisée : accueil et ouverture

La volumétrie proposée est implantée sur le site de manière optimisée, afin de **maximiser l'utilisation des superficies disponibles pour l'école.**

Une attention particulière est accordée aux fonctions du rez-de-chaussée à rue afin de manifester la fonction de l'école, **créer une interaction avec le quartier et exprimer l'accueil et l'ouverture**.

Afin de se distancier de la barre de logement tout en créant une cour maternelle individualisée, le corps du volume principal est placé en recul et dégage un bel espace extérieur en contact direct avec les classes maternelles qui sont toutes de plain pied au rez-de-chaussée, avec un accès aisé à leur cour. Cette organisation est rendue possible par le placement au 2<sup>e</sup> étage de la salle de sport.

Du point de vue urbanistique, le bâtiment créé permet d'habiller le mitoyen existant en attente, tout en assurant la transition vers le bâtiment voisin élevé.

L'implantation et la volumétrie du bâtiment recréent une articulation et retisse le contexte urbain varié au travers d'une volumétrie dynamique et contemporaine signe du renouveau qu'apporte l'école au quartier.

### **Un nouveau dynamisme**

Par rapport au front bâti assez fermé en vis à vis, l'école anime la rue et annonce un esprit d'accueil et d'ouverture par une entrée généreuse. Les larges ouvertures dans le volume apportent un grand dynamisme à la façade tout en invitant vers le site et en offrant une belle visibilité sur la future salle de sport.

Les limites de l'école restent néanmoins très claires de sorte que celle-ci est à la fois tournée vers son quartier (large entrée, transparence, cour et verdure de la cour perceptible depuis la rue) et protégée dans son intimité. Sa protection périphérique est assurée par les préaux, lesquels créent une mise à distance et un écran visuel, par rapport à la grande barre de logements, mais aussi par rapport au site de transformation électrique mitoyen.

### **Espaces de jeux extérieurs**

Nous avons, dans le cadre du concours, élaboré une première proposition d'aménagement pour les cours de récréation. Celle-ci s'appuyait sur une volonté de créer un lien entre intérieur et extérieur et l'intégration d'activités contribuant au développement du concept d'école élargie.

Durant la phase de l'avant projet, notre équipe de conception a poursuivi son travail d'écoute et de réflexion avec le conseil scolaire et les enseignants de l'école Windekind. Une équipe de réflexion (interne à l'école Windekind) a été créée et a organisé des brainstormings avec les enfants et certains parents pour réfléchir et communiquer leur vision de l'aménagement extérieur à l'aide d'un « moodboard », un collage d'images qu'ils souhaiteraient que nous intégrions dans le projet.

Les principaux thèmes abordés et imaginés pour l'aménagement de la cour de récréation sont les jeux, la découverte motrice, l'éducation environnementale, les potagers scolaires, l'atmosphère générale, les saisons, ...

Pour le permis d'urbanisme, nous nous sommes attachés, en collaboration étroite avec le conseil scolaire et la maîtrise d'ouvrage, à traduire ce moodboard en une composition spatiale qui s'inscrit dans une ligne architecturale de qualité tout en restant simple afin de respecter le budget alloué.

L'implantation permet l'aménagement de très beaux espaces extérieurs en interaction large avec les espaces intérieurs. Ces espaces sont faciles d'accès tant pour les primaires que pour les maternelles.

Nous prévoyons également des passages couverts (passages cochers et préaux), assurant une intimité par rapport à la rue ainsi qu'une certaine protection contre le vent et les intempéries.

Le projet porte une attention particulière à la qualité de l'aménagement des abords par la création d'espaces variés et à échelle humaine. Le projet prévoit des aires de sport, de jeux, de récréation et divertissement.

De la végétation est prévue dans les différents espaces des deux cours de récréation : espaces plantés (végétation basse indigène), plantation d'arbres, zone « verger » Un soin tout particulier sera apporté à la durabilité des équipements et au choix des revêtements de sol.

## **Principes architecturaux**

### **Une école 100 % accessible**

Le projet proposé est construit autour du **concept d'accueil, de polyvalence et d'accessibilité**. L'école est un lieu de rencontre, d'échange et d'ouverture, vers le quartier et vers la vie, le monde.

Dans cette optique, nous avons voulu une façade qui exprime cet échange (permettant un accès aisé à l'école et à toutes les activités qui peuvent s'y tenir en dehors des heures d'école) avec un **rythme simple mais dynamique** (et avec une grande transparence de la façade pour la lumière et la visibilité, mais aussi des protections pour l'intimité et le calme).

Nous avons aussi localisé les fonctions dédiées à la vie de l'école en dehors des heures de cours (IBO, salle polyvalente, salle des parents et accès vers la salle de sport) directement au rez de chaussée, à rue, ce pour **maximiser la facilité des interactions avec le quartier.**

C'est aussi dans cette optique que **nous avons conçu tous les espaces pour être les plus flexibles possible.** Ce tout en assurant l'indépendance (de fonctionnement, d'accès) des différentes activités qui auront lieu dans la nouvelle école.

L'accès et la flexibilité du concept implique bien sûr que l'ensemble du site et des bâtiment soient **parfaitement accessibles aux PMR** et ce y compris jusqu'au dernier étage de la salle de sport. L'école dans son entièreté répondra aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite (PMR) décrites dans le RRU (règlement régional d'urbanisme) et complété par « le guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible».

### **Une conception généreuse, ludique et rationnelle**

Le rez-de-chaussée, espace d'accueil de l'école, se doit d'être ouvert, spacieux et fluide, afin de laisser **suffisamment d'espace extérieur pour les enfants** et une belle **perméabilité visuelle de l'îlot.**

Il est essentiel également de permettre aux classes maternelles de s'y développer de plain pied, de manière généreuse et ludique, et ce dans leur totalité.

Pour ces différentes raisons et compte tenu du volume conséquent de la salle de sport, nous avons jugé inopportun d'implanter cette dernière au rez-de-chaussée : son emprise importante aurait été pénalisante pour le fonctionnement de l'école.

Par ailleurs, étant donné la nature des sols de Molenbeek et considérant le timing serré du projet, nous estimons également que la salle ne peut être enterrée.

Elle se place dès lors très naturellement au R+2, bénéficiant ainsi d'une très belle visibilité, de lumière et d'un accès aisé et direct depuis l'entrée principale.

**Le concept du projet s'articule ainsi avec le volume de l'école maternelle au rez-de-chaussée, celui de l'école primaire à l'étage, et celui de la salle de gymnastique couronnant l'ensemble.**

Le langage architectural est à échelle humaine, généreux, ludique et pédagogique. L'ensemble s'inscrit dans de **volumes simples, lisibles et rationnels** qui garantissent une mise en œuvre rapide, efficace et qualitative. De plus, la clarté du concept et des intentions permet de rendre manifeste le rôle de l'école dès la rue par une expression claire des entrées et de ses différentes fonctions et activités : volumes des classes, activités scolaires, salle de sport, préaux, entrées couvertes....

Les espaces extérieurs sont également ludiques, lumineux et spacieux. Leur mise en relation fluide avec les espaces intérieurs crée **une expérience spatiale, architecturale et de vie qualitative et pleine de générosité.**

## **Principes techniques**

Le nouveau bâtiment est prévu pour atteindre de hautes performances énergétiques et répondre aux critères bâtiment passif (isolation, étanchéité, ventilation double flux avec récupération de chaleur, etc).

Il est prévu d'utiliser des énergies renouvelables, et de récupérer les eaux de pluie (bassin d'orage et citerne d'eau de pluie) et plusieurs mesures sont décrites au point 3.6.2.7 pour une utilisation rationnelle de l'eau.

Les différentes installations techniques prévues sont :

- Production de chaleur : 2 chaudière gaz à condensation
- Groupe de ventilation double flux à récupération de chaleur
- Tourelles d'extraction hotte cuisson et tourelle d'extraction local poubelles
- 1 ascenseurs de personnes 630 kg PMR
- Cuisine de préparation avec fours, zone de cuisson
- Séparateur de graisse pour cuisine
- Capteurs solaires photovoltaïques
- Citerne d'eau de pluie (48 m<sup>3</sup>)
- **Bassins d'orages enterré et en plein air.**